

# Syrie : La justice française cible Bachar al-Assad pour la mort de journalistes à Homs

ENQUÊTE · Le Parquet antiterroriste demande la localisation de Bachar al-Assad et de hauts responsables syriens. La justice évoque un « plan commun » pour cibler des journalistes à Homs



La ville de Homs en Syrie. - S. Hayden/SOPA Images/SIPA

Treize ans après les faits, l'étau judiciaire se resserre autour du régime syrien. Le Parquet national antiterroriste (Pnat) a demandé la localisation de Bachar al-Assad et de plusieurs hauts responsables syriens dans l'enquête sur le bombardement du centre de presse de Bab Amr, à Homs, qui avait tué les journalistes Rémi Ochlik et Marie Colvin en 2012.

Dans un réquisitoire supplétif daté du 7 juillet, dont l'AFP a eu connaissance, le Pnat estime qu'un « plan commun » a été élaboré pour frapper délibérément les journalistes étrangers en Syrie. Ce plan aurait été validé lors d'une réunion réunissant « l'ensemble des responsables des forces militaires et sécuritaires de Homs » la veille de l'attaque.

## Le frère de Bachar al-Assad également visé

Outre l'ancien président, la liste inclut Maher al-Assad, frère de Bachar et chef de la 4<sup>e</sup> division blindée au moment des faits, Ali Mamlouk, directeur des renseignements généraux, ainsi qu'Ali Ayoub et Rafiq Shahada, tous deux alors aux commandes de la sécurité dans la région de Homs.

Pour les avocats des victimes, cette initiative marque un tournant. « *C'est une avancée notable en faveur de la lutte contre l'impunité* », se félicitent M<sup>es</sup> Matthieu Bagard et Marie Dosé, qui défendent la journaliste Edith Bouvier, grièvement blessée dans l'attaque. « *Il est temps que des mandats d'arrêt soient délivrés* », martèle M<sup>e</sup> Marie Dosé.

### **De nombreux mandats d'arrêt délivrés**

Un appel partagé par M<sup>e</sup> Clémence Bectarte, avocate de la famille de Rémi Ochlik et du Centre syrien pour les médias : « *Nous avons demandé ces mandats en mars. Ce dossier est le plus ancien instruit à Paris contre des responsables syriens, et pourtant aucun mandat d'arrêt n'a encore été émis.* »

Alors que 14 mandats ont déjà été délivrés par la justice française dans d'autres dossiers liés à la répression syrienne, celui de Homs reste emblématique : il s'agit de l'un des premiers cas documentés d'attaque ciblée contre des journalistes étrangers en Syrie. L'étape franchie par le Pnat pourrait ouvrir la voie à des poursuites au plus haut niveau de l'appareil syrien.